

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 12 MAI 2025

| Nombre de Membres | | |
|---------------------|----------|-----------------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants |
| 16 | 13 | 13 + 3 pouvoirs |

Date de convocation
7 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Stéphanie HINDELANG pouvoir donné à Christine MEYER, Sébastien FRESSE pouvoir donné à Guillaume ÉTÉVÉ, Séverine HUSSON pouvoir donné à Pascal DURAND.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Choix du Maître d'Oeuvre pour les travaux de la rue de Mirecourt
N° de délibération : 42_2025

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|----------------------|---------------------------------|------|--------|------------|-----------------|
| 13 | 3 | 16 | 0 | 0 | 0 |

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune souhaite engager un projet de rénovation de la rue de Mirecourt, visant notamment à :

- Améliorer la sécurité et le confort des usagers,
- Rénover les revêtements de voirie,
- Reprendre les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales,
- Réaménager les cheminements piétons

Afin de mener à bien cette opération, une mission complète de maîtrise d'œuvre est nécessaire, incluant les phases de conception, d'assistance à la passation des marchés de travaux, de direction de l'exécution, et d'ordonnancement, pilotage et coordination.

Suite à la délégation de Monsieur le Maire, la proposition de la société **SEFIBA** située Villers-Les-Nancy, a été retenue.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** :

- **APPROUVE** le choix de la société **SEFIBA** en tant que maître d'œuvre pour la rénovation de la rue de Mirecourt ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que tout document y afférent, notamment les pièces contractuelles et les éventuels avenants ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice concerné.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 16 mai 2025
Marcel TEDESCO,
Maire



Marcel TEDESCO

Marcel TEDESCO
2025.05.16 10:51:38 +0200
Ref:8744929-13139533-1-D
Signature numérique
Maire